

REGLEMENT DE LA RANDONNEE EDELWEISS

Ce règlement comporte 11 articles

1/ La randonnée de la section CYCLO du club CSA EDELWEISS se déroule

Le samedi 24 octobre 2026 de 12h45 à 18h00

2/ Le départ et l'arrivée sont situés sur l'aire sportive du club EDELWEISS sise 6 RUE DE LA CARTOUCHERIE à TARBES

3/ Un ravitaillement pour tous les participants est prévu à Montaner

4/ Les participants ont le choix :

*** de l'horaire de départ entre 13h00 et 14h30**

*** de partir sur l'un des 3 parcours proposés**

5/ Les participants partent par groupes de 15 personnes maximum.

6/ Les départs de chaque groupe sont échelonnés.

7/ Chaque participant doit obligatoirement respecter le code de la route.

8/ Le port du casque est obligatoire.

9/ Cette randonnée ne donne lieu à aucun classement ni chronométrage.

10/ Aucun déchet n'est jeté ni sur la chaussée, ni sur le lieu du ravitaillement.

11/ En cas de problème, les numéros de téléphone des organisateurs à contacter sont les suivants :

- François GIRARDOT : 07 88 39 42 64

- Claude CANTET : 06 30 28 17 47

- Pierre CHANDON : 06 83 44 88 87

Tarbes le 27/04/2026

Mme Baugé, Présidente

PO Mr GIRARDOT

secrétaire section cyclo